Image not found or type unknown

LITIGE CHARGES ENTRETIEN JARDIN

Par **lecannn**, le **13/10/2012** à **19:43**

Bonjour

Je loue une maison avec un jardin combiné de graviers et pelouse synthétique .
Lors de la signature du bail, le propriétaire a demandé une avance sur charges pour l'entretien du jardin de 30 euros par mois.
Il a fait faire taillé un arbre en rond pour des raisons esthétiques .
Il facture ce travail à 300 euros et une taille de haie de lauriers de 5 mètres pour 60 euros .
Rien n'a été fait pour l'entretien ordinaire ,ramassage de feuilles ,aiguilles de pins ...que nous avons effectués .
Est il normal de payer la taille de ce petit magnolia ?

Merci pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés